**Lycées : repenser la diversification pour lutter contre les déterminismes**

***L'existence d’un lycée diversifié, avec ses trois voies de formation : voie générale, voie technologique, voie professionnelle, est une originalité du système éducatif français. La présence de la voie professionnelle et de la voie technologique au coté de la voie générale trouve son explication dans le développement historique du système de formation, mais elle répond aussi à une demande sociale, contribue à relever les défis économiques, participe à l'acquisition d'une culture commune par le développement de pédagogies spécifiques, et est un élément majeur du service public de formation et de sa démocratisation. Et dans le même temps, la diversification s’accompagne d’une filialisation qui semble être un élément majeur du phénomène de reproduction sociale.***

**Une demande sociale**

Depuis le début du XXe siècle, la démocratisation du système éducatif et l'élévation du niveau de qualification ont accompagné l'évolution de la demande sociale des jeunes et des familles. Celle-ci s'est d'abord centrée sur le certificat d'études puis sur le brevet, sur le baccalauréat, et aujourd'hui elle vise le niveau de qualification III (bac + 2) et au delà.

Le système actuel s'est ainsi construit, au travers des luttes sociales, au carrefour des besoins de l'économie et de la demande sociale.

La réponse à cette demande est certes passée par le développement des séries existantes, mais aussi par la création de nouvelles, comme par exemple la série Sciences Economiques et Sociales (SES). Les gouvernements ont souvent mis en place de nouvelles filières interdisant la poursuite d'études à la fin du cursus, mais la demande sociale a régulièrement débordé cette volonté, ainsi avec les IUT et plus récemment avec le bac Pro. (90% de titulaires de DUT et 40 % des titulaires de bac pro poursuivent une formation initiale).

Face à la demande, confirmée par toutes les études et les sondages, ce qui est essentiel c'est la réussite des jeunes, de tous les jeunes, y compris parfois dans des séries qu'ils n'ont pas choisies au départ mais qui leur permettent de renouer avec le succès et la confiance en leurs possibilités. C'est dans la diversité des voies et des séries que chaque jeune pourra trouver les conditions lui permettant de développer ses capacités à son propre profit et à celui de la société.

**Un déterminisme social à réinterroger**

En réponse à la diversité des jeunes, les 3 voies proposent des modes différents d’appropriation des savoirs, connaissances, compétences, et développent des pédagogies différentiées sur des objets différents. Mais elles devraient rester unifiées par des principes fondamentaux :

* Elévation générale des qualifications dans une formation qui dépasse le seul enjeu professionnel et ne devrait jamais être réduite à une simple fabrication de force de travail
* Formation du citoyen : toutes les disciplines ont en commun de donner aux jeunes des éléments de compréhension du monde et de développer leur capacité réflexive et leur autonomie intellectuelle.

Les formations sont construites autour de :

* Métiers, pour la voie professionnelle, par l’étude de l’acquisition de gestes professionnels, à partir de la prise en compte du travail réel et du rôle social de ces métiers. Cette voie doit mener à l’insertion professionnelle tout en préservant les possibilités de poursuites d’études.
* Champs technologiques, pour la voie technologique, les jeunes travaillant sur des systèmes techniques en étudiant l’ensemble de cycle de vie de ce système (besoin, conception, production, maintenance, recyclage). L’objectif devrait être de donner une culture technique forte permettant des poursuites d’études longues ou courtes débouchant sur l’emploi
* Champs disciplinaires, pour la voie générale définis à partir d’une ou plusieurs disciplines universitaires permettant aux jeunes d’aborder les questions par les concepts, et ainsi de les préparer à des formations universitaires ou en grandes écoles.

On le voit, cette diversification s’appuie autant sur l’objectif des formations, sur leurs finalités que sur les projets des jeunes, projets qui peuvent être explicites mais qui dépendent souvent eux même de déterminismes sociaux.

Déterminismes qui apparaissent lorsque l’on compare l’origine socioculturelle les jeunes présents dans les trois voies à celle moyenne de tous les jeunes du second degré :

Clairement, les séries générales sont majoritairement « peuplées » de jeunes issus des catégories favorisées, les formations professionnelles majoritairement de jeunes dont les parents sont employés ou ouvriers.

Mais nous pensons que cela demande une analyse plus fine : d’abord, l’ensemble des catégories sont représentées dans les trois voies de formation, aucune n’est réservée à une seule classe sociale. Ensuite, la répartition des jeunes de la voie professionnelle nous permet de dire que cette voie permet l’accès à la qualification de jeunes dont les parents sont souvent dans une situation professionnelle que nie leur qualification. Ainsi **la voie professionnelle nous parait être celle de la promotion sociale**.

La répartition sociale des jeunes dans la voie technologique est extrêmement proche de celle de l’ensemble des jeunes du second degré, cet équilibre provient du fait que les enseignements technologiques allient mise en œuvre et conceptualisation, pratique et théorique. D’une certaine façon, **la voie technologique est celle de la démocratisation sociale**.

Enfin, la voie générale intègre majoritairement des jeunes issues des classes les plus favorisées, sans oublier d’extraire ceux des autres classes qui sont les plus méritants, les plus talentueux. Voie de reproduction sociale, mais également **outil de reconduction du système économique et social, ainsi nous apparait la voie générale**.

Nous le disons clairement, toute volonté d’unifier le second degré risquerait de rapprocher l’ensemble des formations du modèle de celle de la voie générale et ainsi d’exclure les formations professionnelles du système public de formation en, notamment, les renvoyant vers l’apprentissage privé et en supprimant les approches pédagogiques qui font la force des séries technologiques et qui permettent à ses jeunes d’atteindre de hauts niveaux de qualification. Le système éducatif construirait ainsi un « apartheid » social ; aux classes dirigeantes les formations générales jusqu’à l’université et les grandes écoles, au prolétariat un apprentissage inefficace et ségrégatif !

**Combattre la hiérarchisation des formations**

Néanmoins, nous ne nions pas, et nous l’avons dit, la hiérarchie sociale qui se construit dans les formations du second degré ne permet pas à chaque jeune l’accès à un parcours de formation en adéquation avec ses projets et ses ambitions. Sans perdre de la spécificité de chaque formation et de chaque série, il s’agit de les enrichir afin d’éviter l’enfermement de jeunes dans des filières trop étriquées.

Les séries doivent assurer le développement de la démocratisation : une série se construit à partir de dominantes, de disciplines dites d’appui qui doivent garder leur spécificité et contribuer à la spécificité de la série. Elle doit être ouverte à d’autres domaines pour permettre l’acquisition de la culture commune. On peut imaginer des enseignements dans les séries générales qui feraient “ écho ” à certains enseignements technologiques, comme c’est déjà le cas pour les “ sciences de l’ingénieur ” dans la série scientifique qui constituent une coloration du parcours scientifique intégrant des éléments abordés sous un angle plus spécifiquement technologique dans les séries technologiques industrielles.

Ainsi la présence d’enseignements qui ne sont ni dominantes ni d’appui dans chaque série devrait être une règle générale de la construction des programmes d’enseignements. Citons, par exemple, des options technologiques dans les séries générales, des ateliers artistiques dans les technologiques, un enseignement spécifique de philosophie en terminale professionnelle, une approche des sciences économiques et sociales et de la gestion dans les séries industrielles, ... La proposition des ces enseignements à tous les lycéens permettraient de décloisonner les séries, de permettre les modifications de trajectoires et contribuer à construire une égale considération entre les différentes formations. L’introduction de ces formes d’enseignement ne devrait pas dégrader les spécificités de chaque voie et série, ces options seraient un plus et une ouverture supplémentaire visant à enrichir la formation des jeunes.

Mais en plus des structures et des contenus des enseignements, l’Etat doit garantir à chaque jeune les mêmes droits en termes de formation. Nous proposons de **porter la scolarité obligatoire à 18 ans** pour tous les jeunes. Et quelques soient ses choix, chaque lycéen devrait avoir la garantie de sortir de formation initiale, dans le cadre du service public de l’Education, avec au **moins un baccalauréat et une qualification professionnelle** permettant une insertion sociale et professionnelle réussie. Nous considérons que la réalisation de cet objectif d’une scolarité obligatoire jusqu’à 18 ans, indubitablement dans le sens de l’histoire, serait structurante pour le second degré et l’ensemble du système de formation initiale : après une scolarité dans un collège repensé pour permettre la réussite de tous, le parcours au lycée diversifié, permettrait à chaque jeune, progressivement ou pas, de poursuivre sa formation jusqu’à 18 ans pour atteindre le baccalauréat, sésame vers l’insertion professionnelle et/ou la poursuite d’études supérieures. La richesse des formations permettant à tout moment des changements de trajectoire en fonction des choix des jeunes, des aléas de la vie, des contraintes extérieures...

**Changer l’Ecole pour une transformation sociale**

Si l’école reproduit les déterminismes sociaux, c’est d’abord parce que la société est construite sur ces inégalités sociales. Lutter pour une école plus démocratique passe aussi par une lutte pour une société plus égalitaire. Nous ne dissocions pas ces deux aspects dans nos pratiques syndicales. Il serait illusoire de vouloir repenser « hors sol » le système de formation, l’Ecole n’est pas un sanctuaire qui serait à l’abri d’une société enlisée dans des difficultés sociales qui s’aggravent. Sans l’Ecole, il n’y a aucune chance de vaincre ces difficultés mais l’Ecole seule ne peut y arriver. Notre syndicalisme de transformation sociale vise ainsi à changer l’Ecole pour changer la société et vis et versa.

21 décembre 2014

Thierry Reygades

Secrétaire national du SNES

Enseignements technologiques et formation professionnelle